

Plus de 9000 signatures contre les nouveaux horaires des commerces

Sur Tdg.ch le 16 juin 2021

Les syndicats et la gauche ont recueilli les signatures nécessaires. La population aura le dernier mot.

La réforme de la loi sur les heures d'ouverture des magasins (LHOM), voulue par le Conseil d'État et adoptée par le Grand Conseil le 30 avril dernier, sera vraisemblablement soumise à la population en novembre. Le référendum lancé par les syndicats et les partis de gauche a en effet été déposé mercredi au Service des votations et élections. Il est muni de 9224 signatures, alors que 5398 suffisent pour faire aboutir un référendum cantonal.

«Nous sommes très satisfaits du résultat, d'autant que la météo ne nous a pas été favorable durant plusieurs semaines, commente Pablo Guscetti, secrétaire syndical d'Unia. Je salue particulièrement l'engagement en première ligne du personnel de la vente dans la récolte des signatures.»

«Empathie des Genevois»

«La droite affirme toujours que les gens veulent pouvoir consommer quand ils en ont envie, enchaîne Pablo Cruchon, député d'Ensemble à Gauche. Mais ce que nous avons constaté sur les stands, c'est que les Genevois ne veulent pas que cela se fasse au détriment des conditions de travail des employés.»

Partisane de la réforme, la **Chambre de commerce et d'industrie (CCIG)** prend acte, «mais regrette que cette thématique revienne dans le débat politique genevois alors que le peuple s'est déjà prononcé deux fois en faveur des ouvertures dominicales, en 2016 et 2019». La **CCIG** déplore une position qu'elle qualifie de «purement dogmatique». «Il est dommage que certains milieux créent toujours le débat sur la même question tranchée à plusieurs reprises», ajoute le communiqué de la **Chambre**.

Les changements prévus

La révision contestée prévoit la possibilité pour les commerces d'ouvrir trois dimanches par année, en plus du 31 décembre, jour férié à Genève. Les horaires en semaine ont également été modifiés. Si la nocturne du jeudi est supprimée, la fermeture le samedi se ferait à 19 heures au lieu de 18 heures actuellement. Les magasins fermeraient par conséquent toute la semaine à 19 heures, à l'exception du vendredi (19 h 30).

Les syndicats et la gauche reprochent au Conseil d'État et à la droite d'être passés en force pour imposer cette réforme. La LHOM actuelle conditionne par exemple les trois ouvertures dominicales à l'existence d'une convention collective de travail (CCT) étendue. Or, s'il existe bien une CCT aujourd'hui, elle n'a pas été étendue car les négociations entre partenaires sociaux sont totalement gelées. C'est notamment ce verrou de l'extension que ferait sauter la révision.

«Les Genevois ne veulent pas de réformes qui se fassent au détriment des conditions de travail des employés.» Pablo Cruchon, député d'Ensemble à Gauche.